

## Travaux

Les travaux de l'aire de jeux viennent de commencer sur le chantier du Clos Herbue Chalin et devraient être terminés avant la mi-juillet. Ce bel équipement mettra en valeur la place rue du Paquis et réjouira assurément les enfants.

Dans l'attente d'une rénovation en profondeur, l'aménagement de la salle des fêtes s'est poursuivi avec la fin du changement des huisseries. Les chaises plastiques bien fatiguées ont été remplacées par des modèles en bois beaucoup plus confortables.

## Secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie sera ouvert aux horaires habituels pendant les vacances d'été. Il sera également ouvert les samedis : 21 juillet, 4 août, 1<sup>er</sup> et 15 septembre de 8h30 à 11h30.



## Permanence du maire

A partir du mois de juillet, les permanences du samedi du maire et des adjoints auront lieu les mêmes jours que les ouvertures du secrétariat de mairie.



## Containers à verre

Nous vous rappelons que trois containers à verre sont présents chemin de l'école, derrière les ateliers municipaux, que deux containers sont présents rue des angles (Chauxfour) et qu'un nouveau container a été mis en place derrière la salle des fêtes. Dans le cas où ces six containers seraient remplis, nous vous remercions de ne pas laisser vos bouteilles par terre et de prévenir le secrétariat de mairie.

## Conteneur à vêtements

Nous vous rappelons que les vêtements déposés dans le conteneur « relais » doivent être mis dans des sacs (maximum 50 l) fermés. Tous les vêtements déposés en dehors du conteneur sont susceptibles de subir les pluies et ne sont donc plus recyclables. Ils finiront malheureusement à la poubelle.

En cas de conteneur rempli, nous vous remercions de revenir déposer vos vêtements après son vidage.

## Sécurité

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, pensez à remplir le formulaire « opération tranquillité vacances » disponible en mairie ou sur le site internet de la commune.



**30** Pour la sécurité de chacun, nous vous remercions de respecter les limitations de vitesse, 30 et 50, dans la commune.

### Vos événements à venir

#### JUILLET

Samedi 21 juillet : Feux d'artifice

#### SEPTEMBRE

Samedi 1<sup>er</sup> septembre : Forum des associations

Dimanche 9 septembre : Marche gourmande

Samedi 15 septembre : Marché municipal

Dimanche 23 septembre : Match de gala de football



L'EQUIPE MUNICIPALE VOUS SOUHAITE DE BELLES VACANCES

## Enfance et petite enfance

### A vos marques... prêts? Dessinez !

Un grand bravo à Agathe et Garance, nos 2 lauréates du concours de dessin « Attention école » organisé le 17 mars par la commune et « arbitré » par le Conseil Municipal Enfants. Leurs « œuvres », reproduites sur des panneaux 1,50x1,50m, seront installées cet été sur le Chemin de la Poste. Nous espérons que cela sensibilisera les automobilistes qui hélas!, ne respectent pas toujours la limitation de vitesse...



### Logo « Les P'tits Loups »

Qu'il était difficile parfois de se repérer parmi tous les bâtiments communaux et de trouver le chemin des « P'tits Loups »! Ce n'est plus le cas depuis qu'un joli logo est venu embellir la façade du bâtiment qui accueille quotidiennement nos « chérubins ».

## Emplois jeunes

Cette année, c'est le grand retour des emplois jeunes sur notre commune. 19 candidats ont postulé. Pour laisser une chance à tous (il n'y avait que 8 postes à pourvoir), un tirage au sort a eu lieu en mairie le 9 juin. Au final, 8 jeunes Velainois (âgés de 16 à 20 ans) viendront « prêter main forte » à nos agents municipaux dès le 9 juillet. Par équipe de 2, ils travailleront 2 semaines (le matin seulement) et réaliseront certains travaux tels que de la peinture, du nettoyage, du désherbage...

## Espaces Verts

La loi Labbé, entrée en vigueur le 1er janvier 2017, interdit désormais aux collectivités l'emploi de produits phytosanitaires.

La biodiversité ne peut que se réjouir de cet état de fait, alors que 75% des cours d'eau sont pollués par les pesticides, entre autres le glyphosate. La disparition de 70% de la masse des insectes en seulement une quinzaine d'année ne doit laisser personne insensible. On privilégie enfin la santé même si cette prise de conscience est encore loin de faire l'unanimité.

Le corollaire de cette loi est que nous allons devoir nous habituer à tolérer quelques herbes folles dans notre commune. La conséquence de la non-utilisation de produits engendre une augmentation importante du temps de main d'œuvre : pour un résultat identique, le rapport horaire est de 1 à 3 entre le désherbage chimique et le désherbage manuel. La commune de Velaine-en-Haye, très verte, doit entretenir une surface de 7 hectares environ. La surcharge de travail n'est pas gérable avec l'équipe actuelle. Certaines zones à l'avenir ne seront plus tondues aussi souvent et nous allons semer de la pelouse fleurie l'année prochaine sur certains secteurs.

Nous avons demandé l'inscription de Velaine-en-Haye au concours des villages fleuris. Gageons que chacun aura à cœur de s'impliquer en arrachant les herbes indésirables au droit de son habitation.



L'aménagement du terre-plein de l'entrée du Chauxfour a été réalisé par nos deux spécialistes Patrick Guillaume et Marvin Briot, et ce avec beaucoup de goût, afin de rendre plus esthétique le croisement avec la RD400. L'ensemble prendra encore plus de consistance lorsque les différents végétaux se seront développés.

## Association

Un forum des associations est prévu le 1er septembre de 9h à 12h dans la salle des fêtes. Vous aurez l'occasion de rencontrer des responsables d'associations dans différentes activités, ainsi que la possibilité de vous inscrire. Venez partager un bon moment.



## Groupe scolaire

Un échange crèche-école maternelle a eu lieu le 8 juin dernier. Les futurs élèves de Petite Section habitant Velaine-en-Haye, actuellement inscrits à Crèchendo, sont venus visiter leur future école. Après un goûter pris tous ensemble, ils ont vu la classe et la maîtresse, puis toute l'école et la cour. La visite s'est terminée chez "Les P'tits Loups", leur future garderie périscolaire de l'an prochain. Chacun a pu prendre quelques repères et se familiariser avec les nouveaux lieux.



Suite à la demande des enseignantes auprès de la Mairie pour avoir un hôtel à insectes dans le jardin de l'école, un Velainois bricoleur et bénévole a construit cette splendide maison. Elle fut inaugurée à la Maternelle le 20 avril dernier en présence du réalisateur, des élèves, des enseignantes et de la Municipalité. Les enfants ont ensuite garni cet hôtel de paille, brindilles, branchages, pommes de pin...en tous genres. Un grand merci à Francis Marqué, l'auteur du chef-d'œuvre !

Le 29 juin, les écoles élémentaire et maternelle ont organisé un spectacle de fin d'année à la salle des fêtes. Chaque classe s'est produite sur la scène, en chansons ou en danses. Puis un repas-barbecue, brillamment organisé et géré par les parents d'élèves, a suivi le spectacle. Tous ont fini la journée dans la bonne humeur!



Marie-Christine Poirier, après 20 années passées à l'école de Velaine, quitte son poste et prend une retraite bien méritée! L'événement fut fêté le 3 juillet à la salle des fêtes, en compagnie des élèves, des parents (anciens et récents), de collègues et de la Municipalité. Nathalie Saunier la remplacera au poste de direction de l'élémentaire à partir de septembre 2018.

## Médiathèque

L'engouement suscité par la vente de livres organisée par la Médiathèque, le matin du 26 mai, nous amène à réfléchir sur une prochaine date pour un moment convivial et culturel.

Nous sommes heureux d'accueillir mensuellement au sein de la Médiathèque nos jeunes de l'école élémentaire, cela permet de faire découvrir nos locaux et pour certains de les initier au plaisir de la lecture.

## Commune nouvelle

Le 19 juin, les deux conseils municipaux de Velaine-en-Haye et de Sexey-les-Bois se sont rencontrés au cours d'une réunion commune. A cette occasion le groupe de travail, créé pour l'étude du projet de création d'une commune nouvelle, a fait un retour sur l'avancement de ses réflexions. Il a ainsi été clairement précisé, qu'en cas de regroupement, les noms des deux communes actuelles continueraient d'exister en tant que communes déléguées de la commune nouvelle. La partie financière a également été abordée, avec des plus et des moins. Il en ressort un solde positif non négligeable par rapport au maintien du statu quo. Le type de gouvernance de la commune nouvelle a été expliqué aux élus. Une nouvelle réunion des deux conseils est prévue début septembre, elle entérinera ou pas la création de la commune nouvelle. Cette décision autorisera les deux conseils municipaux à délibérer officiellement pour valider la création de la commune nouvelle, mais après une réunion publique en septembre ou octobre pour vous informer.

## Cimetière

Un nouveau point d'eau a été installé entre l'ancien cimetière et son extension, remplaçant l'ancien robinet.

Une cuve à eau sera installée prochainement à l'entrée de l'ancienne enceinte pour éviter des déplacements trop importants aux usagers.



## Marché municipal

Nous vous informons que le marché municipal n'aura pas lieu aux mois de juillet et août. Nous vous donnons rendez-vous le 15 septembre de 9h à 12h cette fois sur l'anneau de bus près des écoles.



## Horaires déchèterie de Fontenoy-Gondreville

Horaires d'été (du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre) :

Lundi, jeudi et vendredi : 13h30 - 18h,

Mardi : 9h30 - 12h30,

Samedi : 9h30 - 12h30 et 13h30 - 18h.

## Centre Communal d'Action Sociale

### Repas intergénérationnel

C'est dans l'esprit de renforcer les liens entre les générations que la municipalité a souhaité réunir les acteurs de la commune autour d'un projet INTERGENERATIONNEL. Une fois par trimestre, les Aînés peuvent partager un repas avec les enfants au sein de l'accueil périscolaire (Les P'tits Loups). La deuxième édition du repas intergénérationnel a eu lieu le mardi 26 juin 2018. Pendant ce déjeuner, les conversations se sont engagées et des liens se sont créés. Les enfants ont été heureux de faire partager leur quotidien aux Aînés et les Aînés leur ont raconté des anecdotes sur le village ou l'école qu'ils ont, pour certains, fréquentée eux aussi quelques années en arrière... Entraide, sourires et rires étaient au menu.



### Convention Siel bleu

Une convention signée avec « Siel bleu » a permis de mettre en œuvre des ateliers équilibre composés de 2 groupes de 8 personnes. Ces 16 personnes se retrouvent les mardis et jeudis avec Isabelle, animatrice diplômée, et pratiquent des exercices d'équilibre dans la salle des petites fêtes. Cette convention a permis de mettre en place également un atelier « marche » le lundi après-midi. Chaque participant s'est vu remettre un podomètre et un cahier de suivi de marche. Cet atelier ne fait en aucun cas ombrage à la section « Marche » de l'AVAM mais permet à ces personnes de sortir tout en faisant de l'exercice en toute simplicité.



### Matinée thématique

Le CCAS poursuit ses matinées thématiques : la dernière a été consacrée à une conférence sur le « harcèlement au travail » animée par Maître JARDONNET, un ancien enfant de la commune installé désormais à Paris. Il avait proposé ses services pour une conférence mais également pour des entretiens individuels au cours desquels il a pu répondre à diverses questions, et orienter les personnes inscrites : une belle réussite à réitérer l'an prochain.

### Projet de la rentrée : santé et nutrition

A partir de la rentrée (septembre), un diététicien nutritionniste viendra animer 5 conférences de 2 heures autour de la santé et de thématiques diverses. Elles auront lieu les jeudis à la salle des petites fêtes à partir de 18h00. Le calendrier des conférences et des thématiques vous sera communiqué durant l'été.

### Nouveau service : un bus pour faire ses courses

Vous êtes seul(e) et vous avez des difficultés pour aller faire vos courses? Le CCAS vous proposera dès la rentrée de septembre la possibilité de vous emmener une fois par mois (le deuxième jeudi de chaque mois) faire vos courses à Dommartin-lès-Toul (Hypermarché Leclerc). Un accompagnement sera assuré, l'aller et le retour se fera devant chez vous. Comment faire pour bénéficier de cette nouvelle prestation ? Une simple inscription en mairie. Capacité du bus : 8 personnes.



### Annnonce des ateliers mémoire (2019)

Des ateliers mémoire verront le jour au cours du premier trimestre 2019. Ces séances seront entièrement prises en charge et financées par la CARSAT. Une communication au troisième trimestre vous permettra de découvrir le programme et de vous inscrire si vous êtes intéressés.

### Permanences CCAS

Vous avez toujours la possibilité de rencontrer un membre du CCAS sur simple appel au secrétariat de mairie ou par mail à [ccas@velaine-en-haye.fr](mailto:ccas@velaine-en-haye.fr).

## Conseil Municipal d'Enfants - Ils ont aimé être conseillés

Nous sommes restés un groupe soudé pendant notre mandat et avons répondu présents à chaque fois que nous avons été sollicités. Notre activité de conseiller nous a permis quand même de pratiquer nos activités sportives et de faire nos devoirs. A nos débuts en tant que jeunes élus, nous avons « la boule au ventre » mais nous avons été très rapidement rassurés. Quelle belle expérience !

## Nuisances sonores

Nous vous rappelons que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers doivent être effectués :

- \* Les jours ouvrables de 8h à 20h,
- \* Les samedis de 9h à 12h et 15h à 19h,
- \* Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.